

NMG développe un procédé d'enrobage pour matériel d'anode à faible empreinte carbone en collaboration avec l'Université McGill

MONTREAL, CANADA, le 7 octobre 2026 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX : NOU](#), [FSE : NM9A](#)) annonce le développement, en collaboration avec une équipe de recherche de l'Université McGill, d'un nouveau procédé d'enrobage de matériel d'anode par chimie verte offrant le potentiel d'améliorer le profil carbone de la fabrication tout en répondant aux exigences de performance de l'industrie. Cette solution réduit l'empreinte carbone associée à l'enrobage, utilise des matières premières facilement accessibles et demeure compatible avec les équipements de fabrication existants.

« Je suis très fier du travail accompli par notre équipe R&D et de cette collaboration fructueuse avec l'Université McGill, institution de renommée mondiale, afin de développer ce nouveau procédé d'enrobage de matériel d'anode », a déclaré Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG. « Cette innovation, conjuguée à nos investissements continus en R&D, reflète notre engagement à continuellement améliorer nos procédés et nos produits afin d'offrir une proposition de valeur toujours plus forte à nos clients actuels et futurs. Elle s'inscrit également dans notre objectif de développer des chaînes d'approvisionnement durables, résilientes et moins dépendantes de produits dérivés du pétrole et à l'abri de la volatilité de leurs coûts. »

Ce procédé a été développé dans le cadre d'une collaboration entre NMG et une équipe de recherche de l'Université McGill, s'inscrivant dans un partenariat amorcé en 2020 visant à faire progresser les technologies de matériaux de batterie à faible empreinte environnementale. Les travaux ont été réalisés sous la supervision du professeur Philippe Ouzilleau, avec la contribution des professeurs Changhong Cao, Raynald Gauvin, Jinhyuk Lee, Sidney Omelon et Sylvain Coulombe. Spécialiste en ingénierie métallurgique et en science des matériaux, le professeur Philippe Ouzilleau est d'ailleurs reconnu pour son expertise dans la transformation de matériaux carbonés et le développement de procédés industriels à plus faible empreinte environnementale pour les secteurs de la métallurgie, des matériaux avancés et de l'énergie.

Aux termes de l'entente, Nouveau Monde Graphite bénéficie d'une exclusivité commerciale pour toute utilisation future de cette technologie. Le projet de recherche a initialement été financé par le Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier (PARIDM) du gouvernement du Québec, puis par une subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Selon nos estimations, le remplacement d'un enrobage au brai, le standard de l'industrie, par un enrobage biosourcé permettrait de réduire de façon substantielle les émissions de CO₂e de portée 1, soit de 130 kg par tonne de graphite sphéronisé purifié enrobé (CSPG) produit. Cette estimation porte sur les émissions directes et ne constitue pas, à ce stade, une évaluation de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie du produit. L'équipe poursuit les travaux afin de réduire davantage les émissions de CO₂e de portées 2 et 3. Des tests électrochimiques ont été réalisés selon le protocole d'un cellulier de premier plan, et nos résultats démontrent des performances équivalentes en matière de capacité, d'efficacité au premier cycle et de charge rapide. Compte tenu des résultats probants obtenus à l'échelle laboratoire, les prochaines étapes en vue de l'industrialisation de cette technologie novatrice actuellement visée par une demande de brevet comprendront la réalisation d'essais comparatifs de cyclage à long terme, l'évaluation de nouveaux types de matériaux ainsi que, à terme, une campagne de validation sur des équipements à l'échelle industrielle.

Cette collaboration avec l'Université McGill illustre le rôle que jouent la recherche appliquée et l'innovation des procédés dans la stratégie de NMG visant à développer l'une des premières plateformes de production de graphite naturel entièrement intégrées du G7. Alors que la construction de la mine Matawinie est en cours et qu'une décision d'investissement définitive pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa est visée au cours des prochains mois, la Société poursuit l'avancement de sa chaîne de valeur intégrée tout en améliorant continuellement la performance, la durabilité et la compétitivité de ses futurs produits.

Cette innovation en matière d'enrobage de matériel d'anode figurera d'ailleurs parmi les sujets qui seront abordés par l'équipe NMG lors de sa participation au Battery Show North America à Detroit la semaine prochaine (kiosque 4638). À cette occasion, la Société rencontrera des leaders de l'industrie, clients et partenaires afin d'échanger sur l'avancement de sa stratégie verticalement intégrée, son portefeuille de produits, ses projets de R&D et les occasions de renforcer la chaîne d'approvisionnement nord-américaine grâce à de nouvelles collaborations stratégiques.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de traitement avancé pour approvisionner l'économie mondiale en matériaux de graphite de pointe carboneutre. La Société développe actuellement une chaîne de valeur entièrement intégrée, allant du minerai jusqu'au graphite raffiné, au Québec (Canada), afin de répondre aux besoins des industries de demain dans les domaines de l'énergie, des technologies avancées et de la fabrication manufacturière. Grâce à ses normes ESG reconnues et à ses partenariats structurants avec d'importants clients, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique de matériaux avancés pour des fabricants spécialisés de premier plan, tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Contact
MÉDIAS

INVESTISSEURS

Juliana Salaun
Directrice communications et relations publiques
+1 450 757-8905
jsalaun@nmg.com

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris, sans s'y limiter, des énoncés qui font référence à des événements ou des rendements opérationnels ou financiers futurs de la Société, et qui reflètent les attentes et les hypothèses de la direction à propos de la croissance de la Société, de ses résultats, de sa performance, de ses perspectives et occasions d'affaires. De tels énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes tels que « viser », « anticiper », « aspirer », « tenter », « croire », « budget », « pouvoir », « estimer », « s'attendre », « prévoir », « avoir l'intention », « planifier », « potentiel », « prédire », « progresser », « perspectives », « échéancier », « devoir », « étude », « cible », « sera », « serait » ou d'autres expressions similaires se rapportant à des événements ou résultats futurs.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, les déclarations relatives aux avantages potentiels du procédé d'enrobage, à la contribution anticipée de cette technologie à la performance, à la durabilité et à la compétitivité des futurs produits de la Société, aux avantages environnementaux et commerciaux anticipés du procédé d'enrobage, à la commercialisation anticipée du procédé d'enrobage, à la mise à l'échelle et à la validation réussie de la technologie à partir de résultats obtenus en laboratoire jusqu'à des applications commerciales, aux résultats futurs de la Société ainsi qu'aux résultats futurs des activités de recherche, de développement, d'essais, de validation et d'industrialisation liées au procédé d'enrobage, à sa capacité de fournir des matériaux avancés tout en favorisant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, y compris ses initiatives visant des matériaux d'anode durables pour batteries lithium-ion, à sa capacité d'établir une chaîne d'approvisionnement clé en main locale, carboneutre et traçable en graphite pour le monde occidental, aux tendances du marché, ainsi qu'aux plans, objectifs et perspectives futurs de la Société.

Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables formulées par la Société à la date des présentes et sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, le risque que le procédé d'enrobage ne procure pas les avantages environnementaux ou de performance anticipés, que les résultats obtenus en laboratoire ne puissent être reproduits, validés ou mis à l'échelle avec succès dans des applications commerciales, que des essais additionnels ne produisent pas les résultats escomptés, que la Société ne puisse commercialiser avec succès la technologie ou autrement réaliser les avantages anticipés qui en découlent, les risques liés à la protection et à l'application des droits de propriété intellectuelle associés au procédé d'enrobage, les résultats réels des activités de développement, d'ingénierie et de planification en cours, l'accès au capital et les prix futurs du graphite, le fait que certaines des initiatives décrites dans le présent communiqué sont encore à un stade précoce et pourraient ne jamais se concrétiser, et les enjeux liés à la continuité des activités.

Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de la Société datée du 25 mars 2026, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov). D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.